

DATE DE LOCATION :
NOM - Prénom :
Association :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
Objet :

VAISSELLE Oui Non **VIDEOPROJECTEUR** Oui Non

Particuliers :	<input type="checkbox"/> De Péaule
Association :	<input type="checkbox"/> Location à but lucratif OU <input type="checkbox"/> Location à but non lucratif
Entreprise/Organisme Péaulaise :	<input type="checkbox"/> Sans repas OU <input type="checkbox"/> Avec repas
Entreprise/Organisme extérieure à Péaule :	<input type="checkbox"/> Sans repas OU <input type="checkbox"/> Avec repas
<input type="checkbox"/> Vin d'Honneur	<input type="checkbox"/> Soupe à l'oignon

Le pétitionnaire s'engage à prendre connaissance de :

le règlement des salles (cf. site internet : www.peaule.fr).

En cas de fraude, se conférer au règlement des salles.

Fonctionnement :

8 jours avant la location, le pétitionnaire s'engage à remettre à l'accueil de la Mairie :

- Le formulaire de vaisselle dûment rempli,
- Les chèques de location et caution à l'ordre de « **Recettes diverses Péaule RR** » (montants indiqués ci-dessous),
- L'attestation d'assurance (risques locatifs et responsabilité civile).

En contrepartie, l'agent vous renseignera sur les jours et horaires des états des lieux d'entrée (jour de remise de clé). La convention de location sera signée en deux exemplaires.

Aucun document ne sera accepté aux états des lieux.

La salle est disponible le matin du jour de la location sauf accord spécifique des services de la Mairie.

⚠ le chèque de caution sera à récupérer 3 semaines maximum après la manifestation sinon, il sera transmis au Trésor Public pour encaissement.

A signer par le locataire

A Péaule le (date) :	Signature :
-----------------------------	--------------------

Cadre réservé à la Mairie

Imprimé vaisselle remis le : Par : Location :€ <u>Caution salle : 495 € Caution nettoyage : 200 €</u> <u>Caution nuisances sonores 1000 €</u> <input type="checkbox"/> formulaire de vaisselle <input type="checkbox"/> chèques de location et caution <input type="checkbox"/> attestation d'assurance	Demandes spécifiques : Tampon :
--	--

Inventaire du matériel et du mobilier mis à la disposition de l'utilisateur de la salle Océane (MAJ 27-02-2025)

- Vestiaire - Bar : 1 porte-parapluie, 1 grande poubelle avec cendrier, 76 cintres.
- Salle : 22 tables (6 pers 1.80*80), 120 chaises, 2 paillasons, 1 sono : lecteur CD, ampli, micro sans fil et émetteur micro, 4 enceintes, 2 extincteurs, 1 cendrier mural, 1 horloge, 1 écran, 2 bacs à fleurs en bois.
- Office : 1 évier, 2 armoires chauffantes, 1 fourneau deux gaz, 1 réfrigérateur, 1 frigo congélateur, 1 poubelle de 85 litres, 1 distributeur savon-liquide, 1 cafetière 100 tasses, 1 distributeur essuie-mains, 1 extincteur, 1 cendrier mural, 1 lave-mains, 1 tapis (paillason), 1 tableau liège.
- Laverie : 2 plonges avec bondes, 2 poubelles, 1 évier, 1 lave-vaisselle, 5 paniers, 2 paniers à couverts, 1 chariot, 1 centrale de station de lavage/rinçage, 1 lave-mains, crème à récurer, produit de rinçage lave-vaisselle, 2 tubes bouche-évier, 1 éponge.
- Vestiaire office : 1 distributeur papier toilette, 1 poubelle WC, 1 balayette, 1 poubelle, 1 distributeur essuie-mains, 1 distributeur savon, 6 porte-manteaux muraux, armoire à pharmacie.
- Placard : 1 seau 15 litres, 2 seaux 7 litres, 2 balais microfibre, 2 petits balais, 1 pelle, 1 raclette, 1 rangement : escabeau (tubesca).
- Sanitaires : 1 distributeur papier essuie-mains, 1 distributeur savon, 2 distributeurs papier-toilette, 1 grande poubelle, 2 balayettes, 2 poubelles W.C, 2 porte-manteaux.
- W.C handicapés : 1 balayette, 1 poubelle, 1 distributeur-papier, 1 petit évier lave-mains, 1 table à langer, 1 alarme incendie.
- Vidéoprojecteur

- Rappel :**
- *stationnement des véhicules interdit sur la voie d'accès et autour des salles*
 - *nombre de places limité à 120 personnes*
 - *utilisation du seul mobilier et matériel en place*
 - *issues de secours dégagées*
 - *Interdiction aux enfants de pénétrer dans les offices et laveries*

Alarme : **Entrer impérativement par la porte donnant sur la partie carrelée de la salle.**
Le boîtier de commande de l'alarme est situé sur votre gauche.

En entrant : Passer votre badge devant le boîtier pour neutraliser l'alarme dans les 30 secondes suivant l'ouverture de la porte. La lumière rouge s'éteint, le bip s'arrête. L'alarme est désactivée.

En quittant la salle : Passer votre badge devant le boîtier. La lumière rouge s'allume, le bip se déclenche. L'alarme est activée. Vous avez 30 secondes pour quitter la salle.

Salle Océane ☎ 02 97 42 98.65

Appel en cas d'urgence uniquement : 06 84 57 01 18

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Mairie de Péaule afin de gérer la location de la Salle Polyvalente Océane pour les associations et usagers tout en s'assurant que le locataire s'engage à respecter le règlement intérieur. La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les Service Accueil, Administration, et Comptabilité de la mairie de Péaule. Elles seront conservées pour une durée de 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à l'adresse suivante : dpd@cdg56.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.